

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
du Limousin

**Décision n° 10505 du 15 mai 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie du Limousin**

NOR : INTJ1510357S

Le commandant de la région de gendarmerie du Limousin, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 24033 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424020S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2015:

Moisset, Patrick Nigend : 153 117 Numéro de livret de solde : 8 010 974

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2015:

Germain, Frédéric Nigend : 98 296 Numéro de livret de solde : 5 108 051

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2015:

Guillemet, David Nigend : 199 160 Numéro de livret de solde : 8 046 905

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 mai 2015.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie du Limousin,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*
F. DÉGEZ